

Par courriel : [presidence@cnpf.ca](mailto:presidence@cnpf.ca)

Richmond, le 13 mars 2024

**Attention :** Madame Gillian Anderson  
Commission nationale des parents francophones (CNPf)  
450, rue Rideau  
Ottawa (ON) K1N 5Z4

**Objet :** Félicitations pour l'adoption de l'amendement au projet de loi C-35  
pour le financement des services de garde francophones

Madame Anderson,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse, au nom du conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, nos félicitations pour l'adoption de l'amendement au projet de loi C-35 concernant les services de garde francophones. Votre dévouement et votre travail acharnés ont été des éléments clés dans l'aboutissement de cette avancée historique.

Votre implication soutenue dans ce processus législatif démontre votre engagement indéfectible envers la francophonie canadienne. En mobilisant les francophones de tout le pays et en sensibilisant les décideurs politiques à l'importance de cette question, vous avez prouvé, une fois de plus, la force et la détermination de notre communauté francophone partout au Canada.

Nous sommes pleinement conscients de l'importance de cet amendement pour l'ensemble des communautés francophones en contexte minoritaire. Le financement durable des garderies en français constitue un pilier essentiel dans la préservation de notre langue et de notre culture dès le plus jeune âge, contribuant ainsi à contrer l'assimilation et à renforcer notre identité francophone.

Veillez agréer, chère Madame Anderson, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



**Marie-Pierre Lavoie**  
Présidente du conseil d'administration  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique